

Cycloplus *agglôBus*

un service, 2 offres

Adresse :

- 23 rue Théophile Lamy - 18000 BOURGES
- Tél : 02 48 50 82 82
- www.agglobus.com

Horaires (sauf jours fériés) :

- Lundi et Mercredi : 13h00 à 17h00
- Vendredi : 14h00 à 19h00

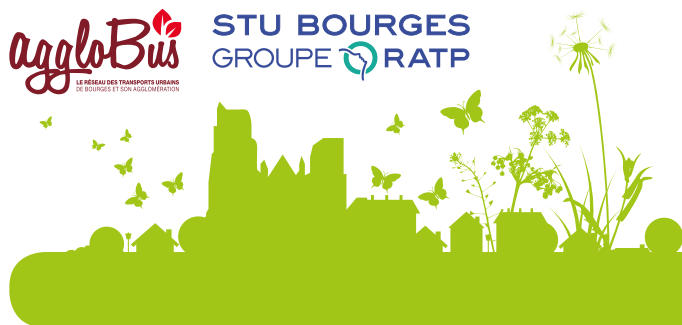
Pour louer, n'oubliez pas :

- Une copie d'un justificatif de domicile,
- Une copie de votre carte d'identité,
- Un chèque de caution. ⁽²⁾

⁽²⁾ La caution pour la location d'un vélo classique est de 200 € et pour un vélo à assistance électrique de 900 €.

agglôBus
LE RÉSEAU DES TRANSPORTS URBAINS
DE BOURGES ET SON AGGLOMÉRATION

STU BOURGES
GROUPE RATP



Conception A. Brunet / Photo cathédrale Pixel Studio - Ne pas jeter sur la voie publique - Photos non contractuelles

Cycloplus *agglôBus*

service de location de vélo

*Une autre
façon de
se déplacer*



A partir du lundi 16 septembre 2019

Cycloplus *agglôBus*

un service, 2 offres

A partir du lundi 16 septembre 2019, AggloBus met à votre disposition un service de location de vélo à "assistance électrique" ou "classique" à moyenne et longue durée.



comment louer un vélo ?

Pour vérifier la disponibilité d'un vélo, vous pouvez contacter AggloBus par téléphone au **02 48 50 82 82** ou venir à l'espace Cycloplus au 23 rue Théophile Lamy à Bourges.

Un(e) opérateur(trice) vous prendra en charge et vous accompagnera dans les étapes de location de votre vélo.

comment ça marche ?

Louez un vélo à assistance électrique pour une durée de **1 mois**, de **3 mois** ou de **6 mois**⁽¹⁾, ou un vélo classique pour une durée de **6 mois**. Pour cela, vous devez résider sur le territoire d'Agglo-Bus et être apte à la pratique du vélo.

combien ça coûte ?

Louez un vélo à assistance électrique (VAE) pour seulement **1 € par jour !**

	1 mois	3 mois	6 mois
Vélo à assistance électrique (VAE)	30 €	90 €	180 €
Vélo classique	Non payant		

Pour assurer votre sécurité, AggloBus met à votre disposition un gilet réfléchissant et un casque.

Pour cela, merci de préparer :

- Une copie d'un justificatif de domicile,
- Une copie de votre carte d'identité,
- Un chèque de caution.⁽²⁾

Une fois votre dossier complété, vous pourrez repartir avec votre vélo !



⁽¹⁾ Prolongation possible d'un mois supplémentaire.

⁽²⁾ La caution pour la location d'un vélo classique est de 200 € et pour un vélo à assistance électrique de 900 €.